

ceux-ci arrivèrent à donner aux tuyaux des cheminées, au-dessus des combles, une telle importance, qu'il est souvent difficile de savoir ce que contiennent ces énormes piles de pierre couvertes de colonnettes, de frontons, de panneaux et de sculptures. Les châteaux de Chambord, de Blois, d'Écouen et tant d'autres, présentent quantité de ces tuyaux



massifs couverts d'ornements qui, à distance, détruisent les lignes principales des combles et ressemblent aux ruines de quelque monument gigantesque.

Sous le règne de Louis XIV, on tomba d'un excès dans un pire; le retour vers ce que l'on croyait alors être l'architecture romaine fit supprimer les combles apparents, et par suite les tuyaux de cheminée. Mais, comme en France on se chauffe six mois de l'année, il fallut, bon gré, mal gré, surmonter après coup les acrotères et terrasses antiques des édifices par d'horribles tuyaux de brique, de plâtre et de tôle. On est revenu, ces temps derniers, à des principes plus raisonnés, et les architectes ne paraissent pas craindre de montrer franchement à l'extérieur les tuyaux de nos cheminées.

CHÉNEAU, s. m. (*chenal, chenoi, échenai*). C'est le nom que l'on donne à un conduit de pierre, de terre cuite, de bois ou de métal, qui, recevant les eaux d'un comble, les dirige, par des pentes douces, vers des issues ménagées dans la construction des édifices.

Les monuments de l'antiquité païenne, dès une époque fort reculée, possédaient des chéneaux à la chute des pentes des combles. Les temples de la grande Grèce, ceux d'Athènes, avaient des chéneaux de terre cuite,